



L'ÉTOILE DU NORD



AGRICULTURE, COLONISATION, COMMERCE ET INDUSTRIE

ABONNEMENTS.

CANADA ET ETATS UNIS,

UN AN..... 50 cts
Six Mois..... 25 cts

L'abonnement est strictement payable d'avance.

Journal Hebdomadaire,

Paraissant le Jeudi.

ALBERT GERVAIS, Propriétaire et Administrateur.
BUREAU ET ATELIER : RUE MANSEAU.
TÉLÉPHONE : No 43.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

ANNONCES.

Première insertion par ligne..... 10 cts
Insertions subséquentes..... 5 cts
Les annonces à long terme seront publiées à des conditions avantageuses.
Pour pouvoir discontinuer de recevoir le journal, il faut donner un avis d'au moins quinze jours avant l'expiration de son abonnement et avoir payé tous les arrérages.

7ième ANNEE

JOLIETTE, VENDREDI, 8 MAI 1891

No 40

No 66

LE CHEMIN DES LARMES

CINQUIÈME PARTIE LA VENGERESSE.

III

L'ESCLAVE

Le comte ne s'attendait certainement pas à rencontrer cet obstacle, car ses bras tombèrent lourdement à ses côtés, et devant la porte close, il resta immobile et tout hébété. Soudain, il tressaillit en entendant un bruit de sonnettes qui retentissait à tous les étages de l'hôtel. Qu'est-ce que cela signifiait ? C'était Flora qui réveillait et apaplat en même temps tous ses serviteurs. Bien qu'elle se fût mise au lit avant minuit, la danseuse allait seulement s'endormir lorsqu'elle avait entendu tout à coup la voix de sa femme de chambre et celle du comte.

M. de Verdraine chez elle, au milieu de la nuit ! Que venait-il faire ? Que voulait-il ? Avait-il un projet sinistre à mettre à exécution ? Enfin s'agissait-il d'une tentative désespérée ?

—Mais, alors, il fallait qu'il eût chez elle un ou plusieurs complices ! Quoi, près d'elle, parmi ses gens dont elle se croyait si sûre, il pouvait y avoir au moins un domestique infidèle, un traître ! Était-ce possible ?

Tout en faisant ces réflexions, la jeune femme s'était élancée hors de son lit, avait pris tout d'abord la précaution de pousser les targes de la porte, puis l'oreille collée au trou de la serrure, elle avait écouté et entendu le colloque entre le comte et Augustine et enfin le bruit de la lutte.

Alors elle s'était mise à sonner, sans chercher à s'expliquer comment le comte avait pu s'introduire dans l'hôtel, mais ayant acquis la conviction qu'il n'avait aucun de ses serviteurs pour complice.

A l'appel de leur maîtresse, la cuisinière, Ali et le valet de pied accoururent.

Quand Flora se fut assurée que ses serviteurs avaient répondu à son appel, elle sortit de sa chambre enveloppée dans un peignoir de satin blanc et les pieds dans des pantoufles. Il n'y avait pas la moindre trace d'émotion sur son visage ; elle était parfaitement calme. Elle passa devant le comte, qui avait peine à se tenir ses jambes, sans lui rien dire, sans même le regarder, et s'adressant à Ali :

—Qui a ouvert les portes à M. de Verdraine ? lui demanda-t-elle.

—Je ne sais pas, répondit-il.

—Et vous, Augustine, pouvez-vous répondre à ma question ?

—M. le comte a ouvert les portes lui-même avec des clefs qu'il doit avoir sur lui.

Alors la jeune femme se tourna vers Maxime, qui ressemblait à un criminel qui va entendre prononcer sa sentence. Elle vit qu'il se soutenait à peine. Un sourire étrange glissa sur ses lèvres et elle murmura :

—Il est ivre !

Elle resta un instant silencieuse puis sans colère, mais d'un ton sec et froid :

—Est-il vrai, monsieur le comte, dit-elle, que vous ayez sur vous les clefs des portes d'entrée de l'hôtel ?

—Oui, répondit-il, tenant sa tête baissée.

—Comment vous êtes-vous procuré ces clefs ?

Il répondit en bredouillant que ces clefs étaient en sa possession depuis le jour où il avait loué l'hôtel.

—C'est bien, cela me suffit, dit la jeune femme ; mais veuillez, je vous prie, remettre les clefs à Ali. Et comme il ne se pressait pas d'obéir, elle répéta d'une voix forte et impérieuse :

—Remettez vos clefs à Ali !

Quand Flora ordonnait, il fallait obéir. Le comte s'exécuta. Il avait voulu faire quelques pas, mais avait été vite forcé de chercher un appui contre un meuble. Le malheureux était maintenant tout à fait ivre. Cependant il avait encore conscience de la situation aussi déplorable que ridicule dans laquelle il se trouvait, et il se sentait écrasé de honte. Être ainsi traité devant des domestiques, étaler sous leurs yeux l'état d'abaissement, de dégradation dans lequel il était tombé, quelle humiliation !

Mais cette humiliation, cette honte, c'était lui qui les avait cherchées ! Sa tête s'était redressée et il regardait Flora ayant l'air de lui demander grâce.

—Monsieur le comte, reprit la jeune femme, je n'ai rien à vous dire en ce moment, vous viendrez me voir demain et je verrai, ayant réfléchi, si je dois vous pardonner votre folle action.

Ali, continua-t-elle, vous et votre camarade vous allez accompagner M. le comte jusque chez lui.

—Flora, Flora, dit Maxime, écoutez-moi, laissez-moi vous dire...

—Je n'ai rien à écouter, rien à entendre maintenant ; demain, monsieur le comte, demain.

Elle lui tourna le dos brusquement, fit un signe au muître et, sans ajouter une parole, rentra dans sa chambre.

Alors les deux domestiques s'approchèrent respectueusement de M. de Verdraine.

—Monsieur le comte, dit Ali, nous, sommes à vos ordres.

Le comte promena autour de lui un regard farouche, grommela quelques mots inintelligibles, puis d'une voix rauque, la langue lourde :

—C'est bien, dit-il, marchez je vous suis.

Mais comme il chancelait sur ses jambes, prêt à tomber, les deux domestiques durent le prendre par un bras, et c'est ainsi qu'ils l'emmenèrent.

Flora ne s'était pas toute de suite remise au lit ; elle avait ouvert une des fenêtres de sa chambre, entr'ouvert les persiennes et vu sortir le comte soutenu par Ali et son camarade.

Après être restée un long moment passive, elle referma la fenêtre en murmurant :

—Le châtimement de cet homme est plus terrible que je ne le voulais !

Mais je ne nous ai pas cherché, monsieur de Verdraine, continua-t-elle, et Dieu m'est témoin que si vous n'étiez pas venu à moi, je n'aurais pas eu la pensée de venger la malheureuse que vous avez souillée, déshonorée, lâchement abandonnée, et qui, dans un accès de désespoir, s'est tuée pour échapper à la honte et au déshonneur.

—

—

—

—

—

tesse Paule attendait avec une anxiété cruelle la suite des événements douloureux dont elle avait eu le pressentiment même avant son mariage. La malheureuse femme n'avait plus aucune illusion à se faire, son malheur était irrémédiable et elle savait qu'il serait complet.

Pour elle, les jours qui se suivent se ressemblaient tous ; c'était toujours dans son existence la même tristesse incurable, la même monotonie, les mêmes iniquités. Sans cesse, elle répétait :

—Mes pauvres enfants, que deviendront-ils ?

Ses enfants ! Maintenant ils étaient tout pour elle ; elle ne vivait que pour eux. Et comme elle les aimait, les adorait !

Cette femme, qui n'avait à se reprocher, après tout, que d'avoir eu de folles idées de grandeur et de ne pas avoir suivi les sages conseils donnés par une mourante, cette femme était toute de tendresse et de dévouement.

Elle était née pour aimer, comme la rose naît pour charmer les yeux et embaumer le parterre,

Georges et Elouard avaient encore développé ses facultés aimantes, élargi son cœur, et dans son amour de mère elle s'élevait jusqu'à la sublimité du dévouement et de l'abnégation.

Cette fille de paysans, qui avait été si belle que les chagrins avaient pu à peine toucher à sa radieuse beauté, possédait toutes les qualités du cœur, toutes les délicatesses de l'esprit et des sentiments, toutes les vertus que l'on ne trouve presque jamais réunies chez la même femme.

Et c'était pour la voir faire souffrir, pour son malheur que la nature, que Dieu l'avait si richement douée !

Tout en elle lui avait été fatal, aussi bien sa beauté que les aspirations de son âme, que sa jeunesse, que son innocence, que la tendresse de son cœur toujours débordante.

Et cela parce que son enfance avait été mal dirigée, parce que l'on avait aidé son imagination trop ardente à s'égarer dans des rêves, parce que, courant à la recherche du bonheur, elle avait pris un autre chemin que celui qu'il fallait suivre.

Tout cela, c'était la fatalité ! Et cette terrible fatalité s'était attachée à elle depuis le jour de sa naissance.

Oh ! comme maintenant elle maudissait les folies de son orgueil et de son ambition ! Oui, elle pouvait se dire, en frappant sa poitrine : C'est ma faute ! Elle était punie cruellement punie ; mais le châtimement n'était-il pas excessif ?

Souvent, bien souvent, par la pensée, elle se retrouvait à Saint-Amand-les-Vignes, au village qu'elle n'aurait jamais dû quitter ; dans sa tête les souvenirs se pressaient, tourbillonnaient, et pendant quelques instants elle se sentait revivre dans le passé. Parfois même il lui semblait que tout ce qui lui était arrivé depuis qu'elle était loin de sa famille n'était qu'un long et horrible cauchemar.

Mais, hélas ! elle sortait du rêve, et haletante, éperdue, écrasée, elle retombait dans la réalité. Alors, se cachant de ses enfants, à tous les yeux, cherchant des endroits déserts, elle versait des larmes amères.

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—

—Ah ! si c'était à refaire ! s'écriait-elle avec désespoir.

Si c'était à refaire, ce n'est pas au comte de Verdraine mais à Etienne Danisot qu'elle donnerait son cœur et son âme, sa vie tout entière en lui disant :

—C'est à toi, Etienne, à toi que je me donne, aime-moi et rends-moi heureuse !

Paule n'était pas seulement née pour aimer, elle avait besoin aussi d'être aimée. L'amour maternel tenait une grande place dans son cœur, mais ne l'occupait pas entièrement ; il lui fallait un autre amour, partagé ou non ; elle avait soif de cet amour nécessaire à sa vie, comme le soleil est nécessaire à la vie de la fleur.

Quand le comte de Verdraine lui avait brutalement et cyniquement déclaré qu'il ne l'aimait plus et qu'elle même avait cessé de l'aimer, un vide énorme s'était fait tout à coup en elle. Malgré elle alors, elle avait pensé à Etienne qu'elle avait dédaigné, repoussé et qui, lui, et malgré tout, l'aimait toujours.

Et un jour elle sentit que le vide de son cœur s'était comblé, et elle découvrait avec terreur que la place laissée libre par son mari était occupée par Etienne.

C'était une autre fatalité !

Que de fois elle s'était écriée, dans une angoisse indicible :

—Mon Dieu, ayez pitié de moi !

C'était un cri de douleur, le cri déchirant d'une âme épouvantée.

Oui, la malheureuse aimait maintenant Etienne, elle l'aimait autant et plus encore peut-être qu'elle n'avait aimé Maxime.

Est-ce encore une punition, une vengeance céleste ?

C'est après l'avoir seulement vu passer, en pensant à lui, en se berçant dans des rêves que l'amour de Paule pour le comte avait germé et fleuri dans son cœur ; c'est en pensant à Etienne, mais non plus en se berçant dans le rêve, — le temps des rêves était passé, — qu'un nouvel amour s'était traîtreusement emparé du cœur de Paule.

Ainsi, chez cette femme étrange, c'était la pensée qui faisait naître l'amour !

Il est des faits qui ne s'expliquent point. La femme est et sera toujours une énigme vivante ; son cœur est un abîme dont on ne saurait sonder la profondeur, et nul ne découvrira jamais toutes les choses mystérieuses qu'il renferme.

La comtesse souffrait horriblement de son amour ; elle le trouvait monstrueux, impie ; elle n'osait pas se l'avouer à elle-même, il était sa plus grande douleur, son plus grand désespoir, un malheur plus terrible encore que tous les autres. Et son amour maternel avait été impuissant à la protéger, à la défendre contre cet autre amour qui faisait tort à ses enfants, puisqu'il avait pris une partie de son cœur et que peut-être il leur dérobaient la moitié de sa tendresse.

Et quand elle les étreignait contre sa poitrine, elle semblait, en les serrant fiévreusement, leur demander d'arracher de son cœur son amour insensé ou de lui pardonner de ne pas les aimer uniquement.

Mais les chers petits n'avaient rien à lui pardonner, rien à lui reprocher. Elle les aimait autant que peut aimer, la meilleure des mères. Seuls ils étaient là pour recevoir les expansions de sa ten-

dresse, pour recevoir les caresses de ses yeux, les baisers de ses lèvres. Elle leur était dévouée, elle les entourait de soins attentifs, sa sollicitude était de tous les instants, rien ne pouvait la détourner de sa vigilance, elle ne faillissait à aucun de ses devoirs.

Elle avait dit :

—"Je serai leur gouvernante et leur institutrice."

Elle était, en effet, l'une et l'autre.

Sa patience était celle d'une institutrice modeste et elle avait la douceur et la bonté que Dieu a mises dans la voix et dans le cœur de la mère.

Tout en apprenant à ses enfants à lire, à écrire, à compter, elle leur donnait les premières notions de grammaire, de géographie, d'histoire et même de sciences naturelles dans de courts récits mis par elle à la portée de leur âge.

Elle commençait leur éducation en les préparant à subir les épreuves de la vie, en les familiarisant avec les principes de l'honnêteté, en leur inspirant l'amour du bien, l'horreur du mal. Elle devait ses malheurs à sa fierté, à son orgueil, elle enseignait à ses enfants l'humilité, le respect pour les pauvres comme pour les riches ; elle leur apprenait à être bons, compatissants, charitables, à aimer et à bénir Dieu dans toutes les merveilles de la création.

Elle était presque constamment avec eux ; le soir, c'était elle qui les couchait, elle qui les levait le matin et les habillait. Ils disaient leur prière et elle priait avec eux.

Elle était éloignée du monde, mais ce n'était pas ce monde dont elle s'était retirée qu'elle regrettait ; la solitude lui était chère, dans son isolement elle trouvait l'apaisement et elle éprouvait une sorte de satisfaction à ne plus voir personne. Elle devenait sauvage.

Elle connaissait le monde, elle le connaissait trop ; elle savait également ce que l'on pouvait attendre des fausses amitiés.

(A continuer.)

EAU D'ORGE

Deux cuillerées à soupe d'orge mondé, deux litres d'eau, une cuillerée à soupe de sucre. Lavez l'orge proprement, puis mettez-la avec l'eau dans une casserole, et portez à l'ébullition ; laissez bouillir doucement pendant 2 heures ; passez, ajoutez le sucre, et laissez refroidir. Breuvage très rafraîchissant en même temps que nourrissant. L'orge peut servir pour une soupe ou un pudding.

La translation des restes des trois pères jésuites Jean de Queen, François du Perron et Jean Liégeois, du cimetière Belmont à la chapelle des Ursulines, à Québec, se fera vers le milieu de mai et donnera lieu à des cérémonies imposantes rehaussées par la présence de tous les évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.

Abonnez-vous à L'Étoile du Nord, seulement que 50 cts par année.

JOURS SONNÉS

A la ferme des Bergères, la com-

L'ETOILE DU NORD

ALBERT GERVAIS. ABONNEMENT Pour une année.....50cts " 6 mois.....25cts Strictement payable d'avance.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants.

L'ETOILE DU NORD

JOLLETTE, VENDREDI 8 MAI 1891

Une page d'histoire contemporaine.

C'est dans le domaine politique, le règne du veau d'or qui se fait sentir à l'heure actuelle et dont l'influence néfaste subjugué les caractères les plus fiers et indépendants, atrophie et pétrifie les cœurs parfois les plus généreux, couvre la raison comme d'un voile d'aveuglement volontaire et intéressé, bouleverse les consciences les plus calmes et fait que l'appât du gain, des faveurs et des honneurs, est une prime offerte à la lâcheté.

S'il est vrai de dire qu'il y a loin de la coupe aux lèvres, de la tentation à la chute, il n'y a qu'un pas bien court à faire.

Et quand c'est le démon de l'argent qui jette son dévolu sur une créature humaine, il est bien trop rare qu'il ne vienne à bout de ses répugnances, de ses premiers scrupules, de ses délicatesses, de sentiment enfin de sa probité, de sa vertu.

Voilà pourquoi les colonnes de journaux qui se mêlent de parler de politique, sont quotidiennement remplis d'affaires louches, souvent de scandales qui en particularités saisissantes, le disputent aux faits divers les plus extraordinaires.

Le public dévore, ligne par ligne, tout ce qu'on lui jette en pâture à ce propos, et quand on croit l'avoir servi à gogo, il crie encore : encore !

C'est à tel point que la polémique honnête, si l'expression est permise, chôme du premier janvier au 31 décembre, et que la demagogie échelée, toujours tenue en haleine, ne souille le froid et le chaud sous notre ciel.

On ne discute plus, on se chamaille. Les sols s'en frottent les mains d'aise et de contentement. C'est si amusant, voyez-vous. Les hommes bien pensants et sages détournent, eux, la tête de dégoût et se demandent amèrement où nous allons.

Hélas ! il faudrait être aveugle pour ne pas le voir.

Les Commissions Royales sont à l'ordre du jour, on en appelle à tout moment aux tribunaux.

Pendant ce temps là, le pays attend le bon vouloir de ceux qui sont chargés du soin de la protection et de la défense de ses intérêts, le peuple trompé se lamente et réclame en vain de réelles et bonnes réformes.

Mais que peut-il ? Ses mandataires sont aux prises entre eux, l'enceinte législative lui est interdite, il faut qu'il reste dans la rue.

C'est dur à dire cela, mais c'est souvent trop vrai.

Ah, si l'on avait plus intelligemment souci de ses devoirs, que de dissentiments déplorables n'auraient jamais eu lieu de se manifester au grand jour !

Si réellement enflammé d'un patriotisme sincère et à toute épreuve, on entreprenait une bonne fois d'accélérer, par des mesures en conséquence, notre marche dans la voie de la prospérité, que de progrès nous ferions !

Aux yeux des autres nationalités, nous ne jouissons pas d'une réputation de millionnaires, il s'en faut.

N'est-il pas grandement temps de se mettre à l'œuvre et de montrer que nous avons des qualités précieuses à faire prévaloir.

Ce n'est pas, cependant, en récriminant les uns contre les autres, qu'on parviendra à suppléer à notre insuffisance de capitaux, et à bien remplir la mission qui nous est à chaque échelon en partage dans la Société, au point de vue du bien général.

Les pénitenciers des Etats-Unis contiennent 44,000 hommes et 1,500 femmes.

PETITE CHRONIQUE.

Un des plumeux du Greffe de la Cour Supérieure du district de Joliette, contient l'entrée d'une pétition d'élection contre Louis Dugas, Ecuyer, élu député du comté de Montcalm aux dernières élections générales sur ses deux concurrents, Messieurs Olaus Thérien, avocat, de S. e. Julienne, et Octave Magnan, cultivateur, de la paroisse de St. Alexis.

Monsieur Louis Dugas est lui aussi cultivateur, il réside au village de Montcalm, dans la paroisse de St. Liguori. Cette paroisse peut se vanter d'avoir fourni un contingent plus qu'ordinaire de personnages importants dans le monde politique et municipal du comté de Montcalm. Feu Firmin Dugas en a été le député provincial de 1867 jusqu'en 1875, le député fédéral depuis 1872 jusqu'en 1887, ayant eu ainsi le double mandat de cette division électorale pendant plusieurs années. M. Firmin Dugas résidait à Montcalm, paroisse de St. Liguori.

Monsieur Trefliff Richard, lui aussi un des enfants de cette paroisse, a été deux fois élu député de ce Comté, en 1881 et en 1885 ; à cette dernière date, il démissionna en faveur de l'honorable L. O. Taillon.

Monsieur Louis Dugas qui vient d'être élu est aussi natif et résidant de cette paroisse de St. Liguori.

M. Simon Richard longtemps le préfet du comté de Montcalm, est également un des premiers citoyens de cette même paroisse ; c'est aussi dans la paroisse de St. Liguori que vit le jour, Monsieur J. M. E. Parreault, qui a fait la lutte en 1890 contre M. J. Alcide Martin, son vicieux concurrent et qui paraît avoir un bel avenir.

Les humbles débuts de cette localité ne présageaient pas autant de grandeur et de célébrité futures ; car dans l'appendice numéro 9 du 11ème volume des journaux de l'Assemblée législative de la Province du Canada pour la session, 1851-52, on voit dans un tableau de la population du comté de Lanster qui comprenait alors le territoire des comtés actuels de l'Assomption et de Montcalm, que cette future pépinière d'hommes marquants était alors connue et désignée sous le vocable tout à fait distingué de : Missions de St. Liguori des Allumettes.

Allumettes magiques, sans doute. On est porté à dire avec Virgile :

Miratur molem Aeneas, magna quidam La famille Martin, a fourni trois représentants au bon Comté de Montcalm : feu Jean Louis Martin, qui fut élu en 1866, feu Gustave Martin son fils, qui fut élu en 1875 et Monsieur J. Alcide Martin, un autre de ses fils, élu en 1890.

Lors de l'élection de feu Jean Louis Martin, la votation amena un résultat fort curieux ; M. Martin obtint 888 votes, M. Dufresné, son adversaire, eut 555 votes ; et la majorité fut ainsi de 333.

Numero Deux impare gaudet.

LES LICENCES.

Notre administration municipale s'est trouvée en présence d'une question assez difficile à résoudre.

Depuis quelques années, notre Conseil de ville a cru devoir imposer une taxe assez élevée sur la vente des liqueurs enivrantes.

Cette politique de Licences élevées fut adoptée à Joliette, comme du reste dans la plupart des autres villes, pour atteindre deux fins. Restreindre un trafic qui engendre malheureusement beaucoup d'abus et en même temps augmenter le revenu municipal.

C'était là une loi pleine de sagesse et qui permettait à nos écoles de grossir les recettes de la corporation et de faire face aux dépenses annuelles.

Mais le gouvernement Provincial, qui ne dédaigne pas plus les revenus que ne le font les gouvernements Municipaux, s'imagina, lui aussi d'avoir recours au système des licences élevées.

A la dernière session il vota une loi augmentant considérablement l'impôt Provincial existant déjà sur les hôtels, magasins de liqueurs etc ; mais, afin que la nou-

velle saignée qu'il pratiquait sur les débitants de boissons conservât un cachet de popularité, il fit insérer une clause défendant aux corporations municipales de prélever plus de \$50 par année sur ces mêmes débitants.

Or, pour nous, cette réduction du taux des licences signifie une diminution de \$1,600 dans les recettes Municipales de l'année et conséquemment un déficit de \$1,600 dans l'exercice courant.

Le Conseil Municipal va donc être forcé d'avoir recours à de nouvelles taxes pour remplacer la somme de \$1,600 dont la réduction des licences va la priver.

Sur quels objets ces nouveaux impôts peseront-ils ? Nous sommes portés à croire que ce sera sur l'eau.

Voilà la position que nous a faite le gouvernement Provincial : il nous met dans l'obligation de taxer des articles de première nécessité, des articles indispensables à la vie. Qui eût jamais pensé qu'on en arriverait à protéger le whiskey et à faire peser l'impôt sur quoi ? Sur l'eau !

Si encore le gouvernement se fut contenté d'augmenter la taxe Provinciale sans venir au-devant des réclamations qui nous étaient aussi utiles que nécessaires, nous l'aurions félicité de tout cœur. Alors au moins, sa mesure eût eu le bon effet de secouer puissamment notre conseil de ville dans l'intention si moale qui le guidait lorsqu'il taxait plus ou moins fortement les débitants de boissons.

A qui d'ailleurs la nouvelle loi profite-t-elle ? A personne ; pas même aux débitants de boissons puisqu'ils perdent d'un côté ce qu'ils gagnent de l'autre.

Après avoir essayé de s'arroger les pouvoirs fédéraux, le gouvernement Provincial vient de porter un coup de maltra à nos droits municipaux. Cette mesure a soulevé bien des protestations déjà ; ces protestations seront-elles entendues ?

Il est à craindre qu'il ne soit trop tard.

Pour nous, nous trouvons étrange que l'on vienne comme ça, nous enlever nos justes revenus en nous disant : Eh bien, vous autres, arrangez-vous comme vous le pouvez.

Nous ne craignons pas de le dire, il y a dans cette nouvelle loi des licences, injustice et oubli des principes. Injustice, car selon nous, le gouvernement Provincial n'a pas le droit de venir comme il l'a fait, nous retrancher \$1,600 de revenus, au trésor civique. Oubli des principes qui doivent guider les législateurs dans l'imposition des taxes, car s'il est des choses qui doivent être taxées, ce sont bien les boissons, au lieu d'articles tout-à-fait indispensables à la vie !

REVUE MUSICALE.

Le 28 avril dernier, il y a eu revue de musique au Pensionnat de Joliette.

Etaient présents les Rvds. MM. P. Beaudry, Caré, J. Clairoux, Chapelain et A. C. Chaussé.

On exécuta le joli programme suivant.

PROGRAMME.

Duo, Grand Galop de Bravoure L. Gregh.

Messes. B. Leprohon et H. Rivard, L. Higgins, M. Ferland, A. Guibault, L. Deslongchamps.

Geor. Bisvert, L. Rivard, 1ère Année 2ième Division.

Polka Mazurka, L. Devaux, M. L. R. Bitaillé, W. Crean, L. Leblanc.

1ère Année 1ère Division

Rosid Valse, Streabog, M. A. Kiope, B. Charland, H. Leprohon, A. Rivard.

Chœur des Petites, Le Naufrage de la Paroisse, C. Powny, 2ième Année.

Winter Pleasures, Ch. Bohner, Anna Rivest, A. Migué, A. Bisvert, E. Villeneuve.

2ième Année 1ère Division

Springtime Op. 23, H. Lichner, M. Chevalier, M. Lafortune, Y. Davis.

1ère Année.

Across the Ocean, Mazurette jouée par Hélène Higgins.

3ième Année 2ième Division.

Dance of the Spirites, Thos. O'Neil, A. McConville, Am. Lives, A. Champagne, A. Deslongchamps. 3ième Année, 1ère Division.

Les Cloches du Couvent, Bollmann, Angèle Leprohon, La Rivard, L. Boulet.

Les Hirondelles, Duo et Chœur, Zalbioni.

4ième Année, 2ième Division.

Vive la Gaîté, Cecil Raymond, A. Leprohon, E. Lassissoraye, H. Renaud, R. Papin.

4ième Année, 1ère Division.

Rondo : J. E. E. Whitney, M. Ferland, E. Desroches.

6ième Année.

Bélsario Gorla, joué par Albertine Guibault.

4ième Année.

Caprice de, Geo. de Wier, M. Renaud, H. Rivard, L. Deslongchamps.

5ième Année.

Maritana de Wallaco, chant par S. Smith.

G. Bisvert, E. Magnan.

6ième Année.

Invitation, à la Valse de Weber jouée par Louise Higgins.

Bravo Disputé à Récréation musicale pour

Soprano, Basse, Alto, Ténor.

Finale Duo, Marches de Luthovic, par

Messes. Georgianna et Azilda Boisvert.

Maria et Hectorine Renaud.

Angèle, Améline Leprohon, Amélie, Anna Rivest.

S'étaient aussi rendus pour la circonstance, à titre d'élèves privées, les Demoiselles J. Danforth, M. Rivest, L. Provost et R. Leprohon.

Une ancienne élève.

RÉSÉDA.

ECHOS DU JOUR

Il n'y a pas eu une seule élection générale à la suite de laquelle on ait envoyé en chambre un aussi grand nombre d'hommes politiques nouveaux. On compte 82 députés qui n'ont pas siégé au parlement précédent.

La population du monde entier en 1890 était de 1,487,000,000 habitants, représentant une moyenne de 31 par mille carré et une augmentation de huit pour cent pendant la décennie. Des continents, l'Asie a la plus grande population : 850,000,000, l'Australie la plus petite, 4,730,000.

Nos cultivateurs de cette partie de la Province apprendront sans doute avec surprise que le blé est déjà sorti de terre au Manitoba et au Nord-Ouest. Les champs commencent à présenter un magnifique coup d'œil.

La Chambre des Communes compte 215 sièges, sur ce nombre 212 sont remplis. Ceux qui sont vacants sont : Chicoutimi dont le rapport de l'élection n'a pas encore été publié dans la Gazette Officielle, Algoma, dont l'élection doit encore avoir lieu, et Richelieu, sir Hector Langevin ayant opté pour Trois Rivières.

Jusqu'à ce jour, douze tonnes de grains de semence ont été expédiées de la ferme expérimentale d'Ottawa dans les diverses parties du pays. 200,000 plants d'arbres seront envoyés au Manitoba et au Nord-Ouest.

La ferme expérimentale va être bientôt mise en opération.

Un statisticien s'est amusé à compter la moyenne des cheveux sur la tête humaine.

Il a trouvé que la superficie de la tête humaine était à peu près de 120 pouces carrés, recouvert de 127,920 cheveux.

Combien de gens de par le monde qui n'ont pas leur compte !

Nous venons de recevoir le rapport annuel 1890, de notre ancien concitoyen, M. J. Z. C. Miquelon, agent d'immigration à Calgary pour la Province d'Alberta. En 1890, 732 émigrants se sont établis dans cette province. Notre ami a assisté à une exposition agricole, tenue à St. Albert l'automne dernier, où étaient exposés des choux pesant

28 lbs, des navets 36 lbs et des patates 2 lbs. Tous les colons établis dans cette nouvelle province sont satisfaits de leur sort.

Notre religion et notre langue aux Etats-Unis.

Me faisant l'interroger de tous les Canadiens de la Nouvelle-Angleterre, je me permets de faire à nos frères du Canada, ces justes remarques :

Quelques-uns ont été tentés, et même ont satisfait leur désir de nous reprocher notre conduite, sur la terre étrangère ; je dois, comme d'autres l'ont fait, calmer les sens irrités de notre première patrie, les assurer que quoique nous ayons été jetés dans un pays qui ignore notre langue et méprise notre religion, nous nous rappelons encore les jours heureux où nous pouvions fouler avec respect le sol qui a été témoin des hauts faits de nos ancêtres, terre vaillamment défendue par ceux qui l'ont aujourd'hui la gloire du Canada. J'avouerai que là où nous résidons, notre foi est en butte à bien des dangers, que notre langue est menacée continuellement d'être engloutie dans un abîme profond. Mais sachez qu'il bat encore dans les poitrines des Canadiens-Français réfugiés aux Etats-Unis, des cœurs nobles et généreux. Encore une fois, quoique citoyens américains, nous sentons naître la joie dans nos cœurs à la vue du drapeau tricolore, et c'est avec un orgueil bien légitime, que nous nous proclamons défenseurs zélés de notre mère l'Eglise catholique, amis constants de nos dignes prêtres.

Une preuve incontestable que nous n'avons rien oublié de la devise sublime de nos pères, c'est que nous travaillons de toutes nos forces à établir des clubs, former des sociétés où la jeunesse canadienne, apprend à parler sa langue et à servir fidelement son Dieu ; au risque de subir les punitions infligées par la loi, nous nous révoltons contre les apostats, les faux prophètes, etc., etc.

Naguère encore le fameux O.... qui depuis au-delà de 34 années porte sur son front le stigmate du déshonneur, faisait son entrée triomphante dans la grande ville de Worcester, se promettant d'opérer, parmi les Canadiens, des conversions éclatantes. Ah ! il n'oubliera pas de sitôt son court séjour au milieu de nous. J'admets qu'un petit troupeau de compatriotes déjà séparé de la vraie Eglise ait sauté avec joie l'arrivée du faux missionnaire, mais la masse s'est tournée contre le trop fidèle délégué de Satan et lui a jeté l'insulte à la face ; l'on se serait même décidé à le banir ignominieusement de la ville, n'eût été la vigilance assidue des officiers de police.

Ah ! ravisseurs insatiables de notre religion, quoique exilés, privés de ce que nous aimons le plus ici-bas, en un mot, de contempler d'un œil jaloux le cœur rapide et majestueux de notre jeune roi, de nous agenouiller sous le toit de nos églises du Canada, de verser des larmes sur les tombeaux de ses intrépides défenseurs ; quoique privés, dis-je, de tous ces bienfaits, vous ne pouvez rien contre nous. Allez plus loin déverser votre haine venimeuse, offrir à d'autres nations que les Canadiens Français votre coupe empoisonnée. Tant qu'il y aura un souffle de vie dans nos poitrines, nous repousserons vos maximes fausses et vos enseignements dignes de la voix de Satan.

Oeci, afin de vous prouver davantage que le bon canadien est respecté aux Etats-Unis, et que la religion du Prince des Apôtres est pratiquée avec fidélité.

Soyez sans crainte, si Dieu a voulu que nous dussions un adieu déchirant aux lieux qui avaient bercé notre enfance, si sur le sol étranger, nous sommes les moyens de conserver intacts les traditions de nos pères.

Worcester, Mass.

Dies. — A Montréal, le 29 avril dernier, M. Louis Payette, Gouverneur de la prison de Montréal à l'âge de 60 ans.

Echos de Joliette.

C'est le mois de Marie, C'est le mois le plus beau. A la Vierge chérie, Disons un chant nouveau. A nos lecteurs.—Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que nous nous sommes assurés les services d'un correspondant à Ottawa, pour la présente session. Ce Monsieur, chaque semaine, nous donnera le compte-rendu des principales questions qui y seront soumises et discutées.

Religieux.—Les exercices du mois de Marie ont lieu tous les soirs, à 7 1/2 hrs P. M. à l'église paroissiale. Ces exercices sont bien suivis.

Le pain.—Les boulangers ont décidé d'augmenter le prix du pain de 2 cts par 6 livres. Il se vend actuellement 16 cts au lieu de 14.

En ville.—M. Léonard Desmarais d'Ottawa, était en ville mardi, l'hôte de M. Pierre S. Jeau, M. Cordonnier de Joliette.

St-Melanie.—D'après le dernier recensement, terminé dernièrement la population de la paroisse de St-Melanie est de 1245 âmes.

Il y a dans cette paroisse 229 chefs de famille.

Aux modes.—Les cahiers de modes de Butterick, dernière édition, pour le printemps et l'été 1891, sont arrivés et mis en vente chez notre propriétaire.

Bonne téléphonique.—Les abonnés du téléphone sont priés de prendre note que M. Joseph Roy, le nouveau licencié pour la vente de bières et liqueurs de tempérance, a fait poser à son établissement, une boîte téléphonique dont le No est 80.

St-Melanie.—L'épouse de M. Orléans Coutu, de cette paroisse est décédée dimanche dernier, à l'âge d'environ 30 ans.

Changement.—M. J. S. Aybram, fabricant de vins canadiens a quitté Joliette mardi matin pour aller résider à Ste-Elisabeth, rang de Ste-Emilie, où il continuera comme par le passé à fabriquer et vendre de ces vins qui dans cette ville et dans les autres parties de la Province de Québec, étaient très recherchés par leur saveur et leur bon goût.

Condamnation.—Zephyrin Mejeau dont nous annonçons l'arrestation il y a quelque temps, pour vol de chevaux, a subi la semaine dernière, un interrogatoire préliminaire sur ce dont il est accusé et s'est déclaré coupable.

Le lendemain l'accusé demandait que son procès passât devant le Sheriff A. M. Rivard et se recommandait à la clémence de la cour.

Vu qu'il venait de purger une sentence de 2 années au pénitencier provincial et qu'il promettait, à l'avenir de se corriger, le sheriff ne le condamna, pour son indocilité, qu'à 30 jours de prison.

Avis aux cultivateurs.—M. Delphis Laliberté, carrossier, de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan, informe les citoyens de la paroisse de St-Jacques de l'Achigan et ceux du comté de Montcalm qu'il offre en vente et a en quantité des voitures de toutes sortes qu'il vendra à des prix déliant toute compétition Wagons de charge, Express, Buggys simples, voitures de famille etc etc.

M. Laliberté se charge aussi de la réparation des voitures et garantit son ouvrage. Le tout fait proprement et promptement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Allez la voir avant d'aller ailleurs. 8 m. 4 f.

Température.—Après les quelques belles journées dont nous avons été favorisés, la température est devenue tout à fait froide. Pluie, neige, vent, rien n'a manqué. Ne nous batons pas de démonter nos poches car il en aurons encore besoin.

Revers de la médaille.—M. Alexis Robitaille, employé à la hôtellerie de M. A. Beaupré, à Ste-Elisabeth informe les personnes qui auraient l'intention de cultiver le houblon qu'il en vendra des racines à bas prix.

St-Ambroise de Kildare.—Le public apprendra sans doute avec plaisir que M. Didace Gauthier, vient de louer le moulin à carder de M. Joseph Fitzpatrick, situé à Radstock et entreprendra et exécutera tous les ouvrages qui lui seront confiés tels que carder, fouler, presser et teindre.

Allez la voir et vous serez satisfaits.

Avis.—M. Ephrem Bédou a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 9 mai prochain, sa place d'affaires qu'il tenait sur la Place Lavallière sera transférée sur la rue Notre-Dame, maison de M. Ohs Leblanc, porte voisine de M. Louis Robitaille, où il continuera comme par le passé ses transactions commerciales.

Tabac payé le plus haut prix du marché.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Représentation.—Mercredi soir, le 30 mai prochain les élèves du Collège Joliette, représenteront pour la deuxième fois le beau drame "Le chevalier du Temple" qui a eu tant de succès à la séance du mois d'avril dernier.

Nul doute que comme la première fois, il y aura salle comble et que les personnes qui n'ont pu aller à la première représentation s'empresseront de prendre leurs billets pour assister au récit de ce drame émouvant.

Le programme du mois dernier est enrichi d'une nouvelle opérette "A Clichy."

Admission.....25 cts

Sièges réservés.....50 cts

St-Grandeur Mgr. Antoine Ricci a assisté mercredi à la bénédiction de la nouvelle église de St-Lin. St-Grandeur a fait la consécration de l'autel de la Ste-Vierge. Mgr l'Archevêque Fabre, de Montréal, Nosse de St-Hyacinthe et Pembroke étaient également présents. Les fêtes ont été magnifiques.

Le bras de Dieu frappe souvent.—A Joliette, depuis quelque temps, il ne se passe pas de semaine sans que nous ayons à enregistrer les douleurs nouvelles de mort subite.

Il y a bien peu de temps nous nous annonçons la mort de M. Desy, quelques jours après celle de M. Olivier Goulet, la semaine dernière celle de M. Gonzague Etu, tous trois citoyens de cette ville. Aujourd'hui encore nous avons la douleur d'apprendre à nos lecteurs la mort subite de M. L. P. H. Turner, cordonnier, de Joliette, arrivée à sa résidence, lundi vers 2 1/2 heures A. M.

Le défunt, la veille, était en bonne santé, et passait l'après-midi sur le perron de sa maison en compagnie de ses voisins, ne se doutant certainement pas qu'il était arrivé à la fin de sa carrière.

Vers 2 hrs A. M. après avoir dormi quelque temps, il se levait ne se sentant aucun mal; quelques minutes après il se recouchait, mais au même instant il sembla râler, ce que voyant M. le Turnet, elle s'empressa d'aller quérir les voisins, qui d'arriverent même pas assez vite pour recueillir son dernier soupir.

M. Turner était bon citoyen, bon chrétien et était remarqué en second nos noces, il y a peu près 3 mois. Le défunt était âgé de 66 ans. Le service a eu lieu à l'église paroissiale, mercredi le 6 mai courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Oiseau repris.—Nos lecteurs se rappellent sans doute, que le 18 avril dernier, le nommé Stanislas Larivière s'évadait de la prison de cette ville. Depuis cette date le géolier M. J. U. Gervais ne cessait de faire des démarches pour tâcher de reprendre son pensionnaire. Notre habile limier de police le grand connétable M. N. Marsolais, qui lui aussi était aux trousses de notre fugitif, apprit jeudi matin au cours d'un voyage fait à travers le comté de Terrebonne que le prisonnier en question avait été vu dans ces parages. Vu qu'il était prudent de ne pas en opérer l'arrestation immédiatement, il revint à Joliette pour faire urgente et repartit vendredi soir pour Ste-Elisabeth, Cité de Terrebonne, endroit où était alors le prisonnier. S'informant de son homme, on lui dit qu'il était parti pour aller à St-Jérôme, M. N. Marsolais ne per-

dit point de temps et prit le chemin qui lui avait indiqué, en compagnie de l'homme de qui il tenait ces renseignements, en ayant soin toutefois de se métamorphoser en brave cultivateur, allant tranquillement à ses affaires. Après avoir cheminé pendant quelque temps ils aperçurent enfin celui qu'il cherchait avec tant d'intérêt. Celui-ci ne se doutait nullement de ce qui était pour lui arriver, car de loin il ne reconnaissait pas en ce campagnard notre grand connétable, mais quand ils furent face-à-face il dut bientôt se convaincre qu'il était de nouveau entre les mains de la justice. M. N. Marsolais pria donc ce Monsieur de vouloir bien accepter une place dans sa voiture en lui disant qu'il allait le mener à Joliette avec tous les égards qui lui étaient dus, et le réintégrer dans son ancien domicile qu'il n'aurait pas dû quitter sans au moins, en demander la permission.

Il est de nouveau sous les verrous. Parti le samedi, 18 avril à pied, il revenait aussi un samedi, le 3 mai en voiture. Ce Monsieur s'était offert le luxe d'une promenade de 15 jours.

L'arrestation a été opérée dans la paroisse de St-Hippolyte, comté de Terrebonne.

Nous félicitons M. Marsolais de l'habileté dont il a fait preuve en réussissant à reprendre son prisonnier.

Morale: Quand on est sous les verrous, il n'est pas prudent de s'évader, car tôt ou tard il faut toujours finir par payer les dettes qu'on a contractées avec Dame Justice.

Ne pas oublier que le tirage de la grande loterie de la Province de Québec, aura lieu mercredi le 13 mai prochain.

Des billets sont en vente chez M. Albert Gervais et l'on pourra s'en procurer d'ici à mardi midi, 12 mai. Prix du billet \$1.00. Qui risque rien n'a rien.

Aux Dames.—Mademoiselle Parmélie Beaudry, ci-devant modiste de chapeaux chez M. J. B. A. Richard, annonce à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'elle a ouvert ces jours derniers, sur la rue Notre-Dame, dans le haut de l'établissement de M. Ulric Riel, tailleur, porte voisine de la manufacture de M. E. Guilbault, un magasin de chapeaux, des meilleurs goûts et de la plus haute nouveauté. Allez la voir et vous en sortirez satisfaits, tant qu'au prix et à la beauté de ses marchandises. 2 av. 2 m.

Au public.—Delle Dorilla Riberty, modiste en robes, de la paroisse de St-Ambroise de Kildare, annonce qu'elle se chargera de la confection des robes, manteaux et de tous les vêtements pour Dames. Ses prix seront toujours réduits et son ouvrage, sans réplique. Elle tient ses ateliers chez son père, 3ième Rang de St-Ambroise. 23a 4f

Avis aux Cultivateurs.—M. I. Mercier, de Joliette, fait savoir à toute personne qui aura une bonne toile du pays à vendre, de 42 à 44 pouces de largeur, qu'il l'achètera et paiera de 28 à 30 cts, argent comptant. 16 av. 1m

L'Age de nos hommes publics.

Table with 3 columns: Name, Age, and Months. Lists names like J. J. Abbott, John A. MacDonald, C. H. Tupper, etc.

Abonnez-vous à L'ETOILE DU NORD, seulement que 50 cts par année.

La fin du monde en 1899

On mande de New-Haven (Connecticut) que le lieutenant Charles Totten, instructeur militaire à l'université d'Harv, et qui a déjà beaucoup fait parler de lui par divers brochures qu'il a publiées pour prouver que les Américains de la Nouvelle-Angleterre étaient les seuls véritables descendants des Hébreux, annonce maintenant, en s'appuyant sur de nombreux passages de la bible, que la fin du monde aura lieu au mois de mars 1899!

Nous faisons grâce à nos lecteurs des nombreux textes que cite le lieutenant Totten et surtout des calculs compliqués auxquels il se livre pour prouver son assertion. Contentons nous de dire qu'il conclut par ces mots fatidiques: "Jamais, dans l'histoire de l'humanité la postérité d'Adam ne s'est trouvée sur le bord d'un aussi effrayant précipice!"

Que les personnes timorées se rassurent cependant! On fait remarquer, en effet, que le lieutenant Totten a dû commettre quelque légère erreur dans ses calculs, car il a déjà prédit, dans ses fameuses brochures, qu'avant la fin du monde le peuple israélite, dont les Américains sont d'après lui les seuls véritables descendants, doivent recouvrer l'univers. Or, il est douteux qu'une pareille conquête puisse s'effectuer en huit ans, c'est-à-dire avant le mois de mars 1899.

Tout nous porte à croire cependant que cette prédiction s'accomplira et qu'au moment où l'on verra ces choses se réaliser, le plus grand nombre sera assis de frayeur, en entendant le son des trompettes, le bruit effrayant du tonnerre et en contemplant l'éroulement des montagnes etc, etc.

C'est alors que les citoyens du District de Joliette regretteront de ne pas avoir été faire leurs achats de tapisseries, vaisselles au magasin populaire de A. Gervais, Joliette, mais il ne sera plus temps! Vous, lecteurs et lectrices qui vivez dans une ère de progrès, hâtez-vous donc de remettre les murs de vos appartements à neuf et allez choisir vos tapisseries au magasin qui offre en vente le plus grand choix qui se soit jamais vu en cette ville.

Suivez l'exemple du plus grand nombre et pendant qu'il en est encore temps, rendez-vous en foule à ce magasin qui a à vous exhiber au-dessus de 300 patrons de tapisseries tout à fait nouveaux, et à des prix à la portée de toutes les bourses.

Et quand l'année néfaste de 1899 arrivera vous n'aurez certainement rien à vous reprocher car vous aurez fait ce qu'il était de votre devoir de faire.

ST-LIGUORI.

M. Emmanuel Lecavaller, qui avait suspendu les travaux de l'église de cette paroisse, l'automne dernier, vient de les reprendre pour compléter son œuvre avant la visite pastorale de Mgr l'Archevêque de Montréal qui doit avoir lieu aux premiers jours de juin prochain.

M. Elzéar Thibodeau, de Joliette, ci-devant occupé dans les moulins à cardes de Dame G. Gilmour vient de transporter ses pénates à St-Liguori pour y exploiter les moulins à cardes de M. Simon Richard.

REVUE PARISIENNE.

Nous apprenons que le journal illustré Les Sources Littéraires, fondé et dirigé depuis douze ans par notre confrère de Paris, M. A. CLAVEL, vient d'être cédé à une direction nouvelle prête à faire tout le nécessaire pour en continuer le succès.

Mais, loin de rester inactif, notre confrère ne fait que changer son mode de relations avec les amateurs de lecture de tous les pays et annonce l'apparition, avant la fin du mois, d'une NOUVELLE REVUE PARISIENNE à cinq francs par an, pour tous pays.

Cette publication sera d'une originalité particulière et les cinq mille premiers abonnés auront, entre autres attractions, la faculté incroyable mais très réelle, de pouvoir gagner cent francs en espèces en possédant un titre entièrement libéré, solidement garanti, amorti par des tirages publics et muni de 12 coupons de participation aux bénéfices d'une importante Société financière.

36 Rue de Dunkerque à Paris, et le premier No du journal avisera bientôt de la récept, en donnant tous les renseignements nécessaires.

L'agriculture et la famille

Plus l'agriculture grandit, se perfectionne et devient scientifique, plus le cultivateur s'élève dans l'ordre social, dans la considération publique, et plus aussi s'élève et s'agrandit le rôle de sa compagne. La vie rurale a cela d'admirable, qu'elle resserre plus que toute autre et à tous les degrés, les liens de la famille. Là, la femme est à la fois l'associée et la providence de son mari. Le domaine du cultivateur est un petit gouvernement constitutionnel ou tout prospère. Le mari y exerce le pouvoir exécutif; la femme le pouvoir administratif; tous les deux ensemble le pouvoir législatif. Dans ce petit Etat, contrairement aux théories gouvernementales, il n'y a souvent qu'une chambre et les choses n'en vont pas plus mal.

Une corbeille de fleurs à Marie.

Sous ce titre charmant, la maison HUSSEIN SENEGAL & Fils vient de publier un beau petit mois de Marie fait par un tertiaire de saint François. L'auteur a choisi pour chaque jour une des époques de la vie de la sainte Vierge ou une de ses vertus; et faisant une comparaison entre elle et une fleur connue, il en tire de pieuses et belles considérations suivies d'une prière. Le style est simple et touchant comme la dévotion de Marie. Ceux qui veulent pratiquer cette dévotion ne pourront trouver un plus beau petit livre pour les aider à honorer dignement la sainte Vierge durant le mois qui lui est consacré. En vente chez tous les libraires.

Prix.....5. cts

NAISSANCES

A Ste-Emilie, comté de Montcalm, le 21 avril dernier, la dame de M. Ferdinand Robitaille, un fils; Parrain et marraine, M. Pierre Giguère et Delle Adélaïde Picard, institutrice.

A Chertsey, le 26 avril dernier, la dame de M. André Morin, marchand, une fille.

A Joliette, le 3 mai courant, la dame de Charles Lachapelle, un fils, Parrain et marraine, M. L. Baziluet, M. P. P. et sa dame.

PIANOS

ORGUES

DOMINION

DE BOWMANVILLE ONT.

MÉDAILLES ET DIPLOMES AUX PRINCIPALES EXPOSITIONS UNIVERSELLES: PHILADELPHIE, 1876—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. LONDRES, 1874—Premier Prix. AUSTRALIE, 1877—Premier Prix. PARIS, 1878—Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur. MONTREAL 1880—Premier Prix et Deux Diplômes d'Honneur. ANVERS, 1885—Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX

Aux Expositions des différents parties du Monde. Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas de venir examiner des instruments ou écrire pour informations.

Comme je n'ai pas d'agence, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.

L'ENPRATTE 1876

Seul importateur des pianos Kasehon, Fischer et Dornier et des orgues Kasehon & Dornier.

